Nombre de membres en exercice : 20 Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES: Contre: 0 Pour: 13

Date de convocation: 18 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

ID: 034-419560321-20230130-202301131-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Comité Directeur de l'Office de Tourisme **DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 30 janvier 2023

N° 131

Objet: Présentation et vote du budget primitif annexe Gestion Palais des Congrès 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier à 15h00, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL, à la mairie de La Grande Motte.

Présents: S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-J JENIN VIGNAUD-P ABEL-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-A LASSERAND-J KERUZORE-S BEZINE-V BOUDET-R GIUSTI-M FRAISSE

Absents excusés: I BERGER-B REY-C BERGER-O BALLANT-J SERIE-I JOULIE-C CAFFIN-K MONGE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : L PASQUET – J ARNAUD

Le Président expose :

Après avoir entendu le prévisionnel d'activités présenté par Jérôme Arnaud, Directeur de station et Laure Pasquet, Directrice Adjointe de l'O.T.; je vous soumets le budget primitif annexe Gestion Palais des Congrès 2023 de l'Office de Tourisme qui comportent deux sections:

Section de Fonctionnement :

Budget annexe:

464 293,00

Section d'Investissement :

- Budget annexe:

23 345.00

Je vous propose, après étude de chacun des chapitres, d'approuver les sommes portées à chacune des deux sections de ces budgets.

Ces montants ne comprennent pas les résultats à reporter de l'exercice 2022 qui seront repris au BS.

Ouï l'exposé, et après avoir délibéré, le comité approuve la décision à l'unanimité.

Le Président Stéphan ROSSIGNOL